Mai 2012

Année 17 Numéro 4

Le Pamphlétaire

Syndicat des employés et employées de la Société des Casinos du Québec – CSN - (Unité Générale - Resto - Sécurité)

J'ai mal à mon pays

La société distincte du Québec traverse une épineuse crise de leadership. Pire, on a laissé toute la place à cette cohorte de soi-disant maîtres à penser, les *lucides,* qui nous prédisent les pires calamités...

Page 2

Empreinte

Page 6

Un printemps étudiant

Le vrai débat et le sens de cette mobilisation se fondent sur l'opposition aux idées reçues de la droite et toute sa rengaine sur la « juste part »...

Page 3

22 avril 2012 Jour de la Terre

Des dizaines de milliers de personnes ont convergé vers le parc Jeanne-Mance, à Montréal, pour créer une main et un arbre humain à l'occasion du Jour de la Terre. Les participants sont venus de toutes les régions du Québec pour demander une meilleure gestion des ressources naturelles

La lutte des étudiants ne «dérougit» pas

Dans l'ordre, Léo Bureau Blouin, président de la FECQ, Martine Desjardins, présidente de la FEUQ, Jeanne Reynolds et Gabriel Nadeau-Dubois co porte-parole de la CLASSE

Les résidents autochtones de Kahnawake ont répondu non à un référendum pour un projet de casino sur leur territoire...

Page 12

Juste un mauvais rêve

Pas facile pour tout le monde, la nouvelle entrée unique

Page 8

Son et Musique

Page 10

Une invitation du Comité Jeunes

Page 16

DÉTENTE

Page 13

Et le reste...

J'ai mal à mon pays

par Jean-Yves Vandal, secrétaire général UG

Celles et ceux qui me lisent régulièrement connaissent mon amour inconditionnel pour mon pays le Québec. Depuis plus d'une décennie maintenant, cet amour est cruellement mis à l'épreuve par ce glissement insidieux vers une droite qui n'a rien à voir avec le cheminement du Québec depuis les années 60. De *Maître chez-nous* au début des années 60 jusqu'au *Oui et c'est possible* du référendum de 1995, le Québec s'est donné un modèle de société où le bien collectif et des structures sociales progressives ont permis de se donner *une société distincte.* Mais il me semble que depuis le dernier référendum, le Québec a cessé de rêver. L'individualisme a remplacé le collectivisme. Plus aucun grand projet, plus aucun défi collectif, plus aucune vision rassembleuse, plus aucun véritable «leader» un tant soit peu charismatique. Et quand l'individualisme prend le dessus sur le bien collectif dans une société, il en résulte inexorablement ce fameux glissement vers la droite dans lequel le peuple ne peut que voir s'effriter ce qu'il a mis des décennies à bâtir au profit du seul grand vainqueur d'un tel retournement de situation, le Grand Capital.

La société distincte du Québec traverse une épineuse crise de leadership. Pire, on a laissé toute la place à cette cohorte de soi-disant maîtres à penser, les *lucides,* qui nous prédisent les pires calamités si l'on ne se rallie pas à leur vision étroite de notre société. Les Lucien Bouchard, Joseph Facal, Pierre Fortin, Guy St-Pierre et autres individus du même acabit sont-ils devenus les porte-étendards de notre société. Malheureusement, j'en ai bien peur. Et c'est de derrière leurs somptueux bureaux et appuyés par un groupuscule de grands argentiers, toujours plus avides de profits, qu'ils prétendent détenir la vérité et les solutions pour un Québec meilleur. Meilleur pour leurs goussets, évidemment. Mais aucun de ces bonzes n'osent se jeter dans l'arène politique. Ils préfèrent remettre leurs sombres projets dans les mains de grands chefs comme Jean Charest ou pire encore, François Legault. Voici deux grands leaders capables de mener le Québec vers la Terre promise. Et ce n'est guère mieux chez les autres formations politiques. Ces personnalités sont désormais nos phares. On risque vraiment de s'échouer.

Heureusement, tout n'est pas perdu. Depuis plus de douze longues semaines, une bande de jeunes écervelés, selon nos grands penseurs, se frottent à un gouvernement de plus en plus illégitime, miné par des scandales de toutes sortes et dirigé par un Jean Charest obnubilé par son Plan Nord. Notre PM a laissé pourrir une situation qu'aucun chef d'état digne de ce nom n'aurait su tolérer. La revendication des étudiants en grève est pourtant plus que légitime : assurer la pérennité de l'accessibilité aux études supérieures au plus grand nombre possible. L'augmentation drastique des frais de scolarité ne peut avoir qu'un effet réducteur sur la fréquentation de nos collèges et universités. La fronde des étudiants me donne à croire que l'amorce d'un revirement de situation est possible au Québec. Un véritable chef d'état n'aurait jamais laissé croupir un tel conflit si longtemps. Jean Charest a plutôt choisi de s'en remettre à sa mielleuse ministre de l'éducation Line Beauchamp le soin de piloter maladroitement ce dossier tout en lui soufflant les réponses à donner tant aux porte-paroles des étudiants qu'à la population du Québec.

Le Québec n'a plus d'argent selon les pontifes de la droite. Alors, on nivelle par le bas. On multiplie les ponctions en allant chercher ces précieux dollars dans les poches des moins nantis et de la classe moyenne. Un petit exemple de cette situation. Alors que nos étudiants réclament un moratoire sur l'augmentation des frais de scolarité, Jean Charest s'apprête à dilapider les immenses ressources du nord québécois. S'il osait simplement aller quérir de justes redevances sur les ressources que le nord va offrir, un peu comme le fait l'Alberta, il pourrait dégager des sommes suffisantes, non seulement pour régler le conflit avec les étudiants mais aussi pour répondre à son objectif du déficit zéro. Mais lorsque l'on est redevable au grand capital, on se lie les mains.

Je l'ai écrit plus haut, l'espoir d'un revirement de situation se pointe à l'horizon. Et cet espoir émane de celles et ceux qui reprendront le flambeau et qui représente l'avenir du Québec. Le bien collectif reprendra-t-il ses lettres de noblesse au profit d'un individualisme dévastateur pour notre société. J'ai le sentiment que quelque chose d'important, de porteur d'espoir pour notre avenir collectif est en train de se produire en ce printemps 2012. Pour m'en convaincre encore plus, j'ai participé à la grande manifestation du Jour de la Terre, le 22 avril dernier. Au-delà de 100,000 personnes, probablement plus, ont marché dans les rues de Montréal afin de réclamer une plus grande justice sociale pour notre pays. Ça faisait des lunes que l'on n'avait pas vu des gens de tous les horizons réclamer un changement de cap afin que le bien collectif prime sur l'individualisme. Je pense que nos étudiants, par leur ténacité, nous ont remontré le chemin à suivre pour un avenir meilleur pour notre Québec. Ne faudrait surtout pas que les éteignoirs d'espoir soient nos leaders de demain.

Alors que je m'apprête à terminer ce texte, la réunion au sommet qui s'est déroulée à Québec afin de dénouer l'impasse de la grève des étudiants n'a pas apporté les résultats escomptés. Poudre aux yeux ou véritable piste de solution. Les prochains jours seront cruciaux. Et pour Jean Charest, l'heure est venue de rendre des comptes.

Un printemps étudiant

Lutte contre la hausse des droits de scolarité

Nous, les jeunes, baignons dans le néolibéralisme depuis notre tout jeune âge et, à défaut d'avoir connu autre chose, on aurait pu croire que nous allions continuer d'emprunter cette droite route vers l'individualisme. On imaginait que nous allions accepter l'austérité économique sans sortir des rangs et qu'on passerait tout droit lorsque viendrait le temps de défendre nos biens collectifs. Dans ce contexte, le gouvernement Charest jugea le moment très opportun pour demander aux étudiantes et aux étudiants de payer leur « juste part » pour leur éducation. Selon lui, cette juste part s'élève à 1 625 $ sur cinq ans, soit une hausse des droits de scolarité de 75 %.

Un ancrage profond

C'est alors qu'après plusieurs avertissements, le printemps arriva plus tôt cette année. Dans cet éveil collectif du 22 mars, plus de 200 000 personnes de différentes régions, allégeances et occupations sont descendues dans les rues de Montréal pour dénoncer cette hausse. Le mouvement étudiant a réussi à organiser une des plus grandes manifestations de l'histoire québécoise. Alors que le gouvernement libéral nous assure que les plus pauvres ne seront pas pénalisés par cette hausse grâce à un « généreux » système de prêts et bourses bonifié (même système que ce même gouvernement voulait sabrer et qui avait provoqué une riposte étudiante en 2005 – quelle ironie !), le débat s'ancre beaucoup plus profondément. En fait, cette mobilisation sociale ne repose pas seulement sur la hausse des droits de scolarité : elle est plutôt une réponse à un phénomène plus large, celui de la montée de la droite au Québec. Le vrai débat et le sens de cette mobilisation se fondent sur l'opposition aux idées reçues de la droite et toute sa rengaine sur la « juste part », l'utilisateur-payeur et le « serrage de ceinture » en matière d'éducation, certes, mais aussi partout ailleurs où l'État veut se délester de ses responsabilités. Il faut débattre de ce que nous attendons de notre système d'éducation postsecondaire au Québec. Doit-on soutenir la nouvelle taxe déguisée et régressive sous prétexte que les diplômé-es s'enrichissent individuellement, grâce à leur éducation, alors que les entreprises à qui on ne demande pas leur « juste part » s'enrichissent également et à bien plus grande échelle grâce à ces travailleurs qualifiés ? Si on doit vraiment se questionner à qui refiler la facture (et là, il faudrait aussi s'attarder à la question du mal-financement et non du sous-financement des universités, mais passons…), pourquoi ne pas plutôt privilégier un nouveau système de prêts sans intérêt qui donne accès à l'éducation gratuite pour tous. Ce prêt pourrait être remboursé à même le salaire des « riches » diplômés à leur arrivée sur le marché du travail par une mesure progressiste qu'on appelle tout simplement les impôts ? Ah ! oui, parce que les prêts sans intérêt dans ce Québec néolibéral ne sont réservés qu'aux entreprises…

Je me souviens

Les jeunes qu'on targuait d'individualistes démobilisés, il n'y a pas si longtemps, sont montés aux barricades pour défendre l'accès à l'éducation. «Nous sommes prêts » à nous battre pour une société équitable, et il ne faudra pas lâcher parce que plusieurs luttes se pointent à l'horizon : privatisation de notre système de santé, démantèlement de nos fonds de pension, attaques de nos droits d'association et de grève, sans oublier l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne et toutes les autres droites que le néolibéralisme nous enverra. Malheureusement, il faut refaire la plupart des combats que nos prédécesseurs ont déjà remportés et c'est pourquoi leur expérience et leur soutien seront de plus en plus importants. Qui a parlé de conflit intergénérationnel?
Nous devons lutter ensemble pour nos droits collectifs. Aujourd'hui, appuyons les étudiantes et étudiants qui seront les travailleuses et travailleurs de demain. Avis à la ministre Beauchamp : ne mords pas les mains de ceux qui te nourriront.

Anik Ferland
et les membres du comité des jeunes

(NDLR) Anick Ferland travaille comme hôte au Salon Hautes Limites et est responsable du Comité Jeunes au Conseil Central du Montréal Métropolitain. En compagnie d'Annie Deschênes, Anick chapaute le Comité Jeunes du casino de Montréal.

Réseau d'entraide – Notre mur d'entraide est de retour

Notre local syndical a subi de gros changements dans le cadre du plan de modernisation du Casino. Maintenant, nous avons trois locaux à la place d'un seul. Conclusion, c'est que chaque unité possède son propre local. On s'entend que ce n'est qu'une réorganisation de notre espace et non un divorce entre les unités. Nous sommes toujours aussi solidaires entre les unités Resto, Sécurité et Générale.

Le nouveau présentoir du réseau d'entraide se trouve à l'entrée de nos locaux CSN, dans la passerelle, au deuxième étage. Le mur d'entraide contient des références de diverses ressources tel que AA, NA, CA, SOS violence conjugale, Prévention du suicide, le PAE (programme d'aide aux employés—es) et plein d'autres ressources qui pourraient venir en aide aux employé(e)s qui passent des moments difficiles.

Le réseau d'entraide s'est procuré le «Répertoire des services communautaires du Grand Montréal» pour que tous puissent le consulter. Ce répertoire regroupe toutes les ressources d'aide disponibles. Le centre de référence du grand Montréal au 514-527-1375 accomplit les fonctions suivantes : INFORME les personnes en besoin, RÉFÈRE les personnes en besoin, RECUEILLE les données sur les besoins exprimés par la population et PUBLIE des répertoires de services communautaires. Le service téléphonique bilingue du Centre est accessible à tous : individus et familles, organismes communautaires et institutions, industries, commerces et professionnels nécessitant de l'information sur les ressources communautaires.

Le Mur d'entraide a été déménagé mais il est maintenant disponible et accessible pour tous. Nous vous invitons à venir le consulter. Voici ce que le nouveau mur d'entraide a l'air

Carmelina Santoro, responsable du Réseau d'Entraide

Date de tombée : Dernier mercredi du mois
Vous avez des choses à dire. Écrivez-les :

sescq.unitegenerale@videotron.ca

Le Pamphlétaire

De tout et de rien

par Jean-Yves Vandal, secrétaire général UG

Le Québec est sauvé

Le Québec peut enfin respirer et continuer à ignorer tous les malaises socio-politico-économiques que nous traversons. Le Canadien de Montréal vient de nommer son nouveau directeur-général. La nomination de Marc Bergevin a peut-être sauvé le gouvernement Charest du moins jusqu'à l'automne. Et le bon peuple n'a pas fini d'entendre parler des Glorieux dans les prochaines semaines car toutes nos oreilles attendent frénétiquement le nom du prochain entraîneur-chef. Cette prochaine nomination va captiver les Québécois pendant plusieurs semaines et tout de suite après, nous entrerons dans la période des vacances. Jean Charest recommence à respirer d'autant plus que le conflit avec les étudiants pourrait connaître un dénouement heureux dans les prochains jours. (sic) M. Charest devrait remercier publiquement Geoff Molson de l'avoir sorti de… du pétrin. Le Québec vivra encore un printemps tranquille.

Bizarre

Le plan de modernisation progresse à grands pas. Nous en subissons quelques petits désagréments en ce moment puisque l'on procède au remplacement d'un des ascenseurs qui nous amène de l'entrée des employés au rez-de-chaussée. Heureusement, le plus petit est en fonction. Jusque-là tout est normal. Mais dès qu'on y entre, on se retrouve devant un truc bizarre. Sur la plaquette indiquant les services du rez-de-chaussée, il est inscrit **: Sales des repos.** Est-ce à dire que les employés sont à vendre et que vous pouvez en voir quelques spécimens dans les salles de repos. Certainement que non! Il s'agit d'une simple bévue. J'imagine que je ne suis pas le seul à avoir noté cette erreur gênante et qu'un correctif sera apporté sous peu. (Et effectivement, un correctif a été apporté avant la publication du journal).

Nouveaux locaux

Continuons avec le plan de modernisation. Nos trois syndicats CSN ont été impactés par ce projet car nous avons profité de l'installation d'une nouvelle sortie d'urgence pour faire faire un réaménagement de nos locaux. Notre superficie habitable a été augmenté de plus de 25% mais surtout et c'est cela que je trouve le plus important, chaque unité syndicale dispose de son propre bureau. Ça nous permet plus de confidentialité lorsque l'on veut rencontrer un membre de nos unités respectives. Nous sommes toujours situés au 1er étage, dans le lien entre le pavillon de la France et le Pavillon du Québec (local QRCA6). Nous vous invitons à venir visiter nos nouveaux aménagements

Un salut spécial

Ce n'est pas une première mais c'est tout de même rare que l'on pose un tel geste. À la demande de plusieurs membres de l'entretien ménager et particulièrement la gang de l'entretien ménager lourd, nous désirons souligner le départ du casino de l'un de leurs superviseurs, Danny Hamelin. Ce dernier a choisi de réorienter sa carrière. Danny a laissé une excellente impression en tant que gestionnaire car il a su faire preuve de justice, de compréhension, d'écoute et aussi de bonne humeur. Voilà le témoignage des employées et employés qui ont travaillé sous ses ordres. Je m'associe à toute l'équipe de l'entretien, léger et lourd, pour le remercier et lui souhaiter la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions.

Congrès de la FEESP

Vos syndicats CSN participeront du 14 au 18 mai 2012 au congrès de la Fédération des Employées et Employés des Services Publics – CSN (FEESP) qui se tient à Granby. En dépit du fait que nous serons à l'extérieur du casino, vous pourrez nous rejoindre en tout temps et nous nous empresserons de répondre à vos attentes. Vous trouverez les numéros de téléphone dans les tableaux syndicaux ou à la porte de nos locaux.

Empreinte

Qu'est-ce qu'un résidu domestique dangereux?

Les résidus domestiques dangereux (RDD) peuvent se trouver partout dans la maison : dans la cuisine, la salle de bain ou la salle de lavage, dans les aires de rangement comme la remise, le garage, le sous-sol et le grenier. Plusieurs produits d'entretien ménager contiennent des composés chimiques dangereux. Une fois libérées dans l'atmosphère, ces substances peuvent contaminer notre corps, notre maison et notre environnement. De petites quantités de ces substances dangereuses peuvent s'accumuler au fil du temps et finir par atteindre des niveaux inquiétants pour ainsi, contaminer l'air, l'eau et le sol. D'autres peuvent provoquer un effet immédiat, comme l'empoisonnement, s'ils sont ingérés par des enfants ou des animaux de compagnie. Une fois que la maison est libérée de ces substances, vous pouvez les remplacer par des produits alternatifs sains et verts. Vous pouvez identifier les résidus domestiques dangereux à l'aide de ces symboles :

Toxique/poison

Ces produits empoisonnent ou portent atteinte au bien-être des organismes vivants : les solvants, les batteries, l'antigel, les médicaments, les pesticides, les fertilisants, les teintures et les produits pour préserver le bois, le liquide de refroidissement du radiateur, les ampoules incandescentes et tous les composés considérés ou suspectés être cancérigènes.

Corrosif

Ces produits abîment considérablement les surfaces, incluant la peau des humains et des animaux : l'eau de javel et certains nettoyants domestiques, l'antirouille, les décapants, les détachants à lessive, les nettoyants pour le four, les nettoyants pour le drain, et les batteries au plomb pour les automobiles.

Inflammable

Ces produits brûlent facilement et risquent de s'enflammer au contact d'une petite étincelle ou de la chaleur : le gaz, l'essence, l'huile à moteur, le kérosène, le butane, les diluants à peinture, le liquide à briquet, la colle contact, les peintures à base d'huile, les insectifuges, les bombes aérosols, les nettoyants pour les meubles, les nettoyants à pinceaux et les mélanges à base d'huile ou d'essence.

Réactif/Explosif

Ces contenants pressurisés contiennent des matières qui peuvent empoisonner ou nuire aux organismes vivants : les bonbonnes qui contiennent du propane et du butane et les bombes aérosols n'étant pas vidées de leur produit.

La bonne élimination des résidus domestiques dangereux (RDD) est importante pour prévenir la propagation de composés chimiques dans notre sol, notre atmosphère et notre eau. Quand les RDD se retrouvent dans les dépotoirs, ils peuvent se dissoudre et contaminer notre sol et notre eau souterraine. Une élimination adéquate des résidus fait en sorte que les individus travaillant dans la gestion des matières résiduelles ne risqueront pas d'inhaler des substances toxiques et elle diminuera les possibilités d'incendies et d'explosions. Il ne faut jamais verser ou faire évacuer les RDD dans les lavabos, les toilettes ou les bains puisqu'ils se retrouveront dans le système d'égout. Les composés chimiques peuvent rouiller la tuyauterie et causer des défaillances dans les installations septiques avant d'atteindre nos réseaux fluviaux et nos océans.

Où déposer les résidus domestiques dangereux (RDD)?

La bonne élimination des résidus domestiques dangereux (RDD) est importante pour prévenir la propagation de composés chimiques dans notre sol, notre atmosphère et notre eau. Quand les RDD se retrouvent dans les dépotoirs, ils peuvent se dissoudre et contaminer notre sol et notre eau souterraine. Une élimination adéquate des résidus fait en sorte que les individus travaillant dans la gestion des matières résiduelles ne risqueront pas d'inhaler des substances toxiques et elle diminuera les possibilités d'incendies et d'explosions. Il ne faut jamais verser ou faire évacuer les RDD dans les lavabos, les toilettes ou les bains puisqu'ils se retrouveront dans le système d'égout. Les composés chimiques peuvent rouiller la tuyauterie et causer des défaillances dans les installations septiques avant d'atteindre nos réseaux fluviaux et nos océans.

Les municipalités et municipalités régionales de comté (MRC) sont responsables de la gestion des matières résiduelles sur leur territoire. Certaines font des collectes occasionnelles de RDD tandis que d'autres possèdent des Éco-centres où les citoyens peuvent directement déposer ces produits. Pour savoir où et quand sont collectés les RDD près de chez vous, contactez Recyc-Québec.

Jean-Yves Vandal, secrétaire général - UG
Réf.: www.davidsuzuki.org
www.recyc-quebec.gouv.qc.ca

Ce qui progresse et ce qui régresse en santé et sécurité au travail

Voyons comment a évolué la législation de la protection offerte aux travailleuses et travailleurs québécois pour prévenir les accidents du travail et prévoir leur indemnisation. L'Acte des manufactures de Québec, adopté en 1885, est la première loi québécoise relative aux conditions de travail des ouvrières et ouvriers. Cette loi se limitait à prévoir des normes concernant l'aménagement et l'entretien des lieux de travail, l'âge et les heures de travail des ouvriers et la nomination d'inspecteurs pour surveiller son application. Elle fixait l'âge minimum d'embauche à 14 ans pour les filles et 12 ans pour les garçons. En 1909, le gouvernement adoptait la loi concernant les responsabilités des accidents introduisant un système de responsabilité patronale individuelle. Les accidents survenus dans les industries allaient donner droit à une indemnité sans que la victime ait à prouver la faute du patron. C'est en 1931, par la Loi relative aux accidents du travail, que le principe de la responsabilité collective des employeurs fut instauré. Les employeurs s'engageaient à financer entièrement un régime d'indemnisation des travailleurs accidentés et, en retour, ils bénéficiaient d'un régime collectif d'assurance responsabilité, sans égard à la faute. Il a fallu attendre la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST), adoptée en 1979, et la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP), en 1985, pour réformer en profondeur le régime en accordant des droits additionnels aux travailleurs : droit de refus, retrait préventif, droit à la réadaptation, droit de retour au travail, etc.

Après trois décennies, les fondements du régime répondent encore aux besoins de la société québécoise en matière de santé et de sécurité au travail. Sur le plan de la prévention, le principe d'élimination à la source des dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs est toujours de rigueur. Il en va de même pour la réparation, notamment en ce qui concerne le droit à la réadaptation et le droit au retour au travail. La mise en place de mécanismes pour assurer une participation active des travailleurs et des employeurs au processus de prévention et à l'établissement des normes de sécurité constituerait un acquis important, tant aux plans social qu'économique. Si toutes les mesures prévues à la loi avaient été mises en vigueur au fil du temps, l'ensemble des travailleuses et des travailleurs pourrait être couvert par la LSST.

Quel lien avec la droite ?

Les recommandations proposées par le Conseil du patronat du Québec et la Fédération des chambres de commerce du Québec visent à rendre le régime actuel de santé et de sécurité du travail moins coûteux et plus performant, selon eux, en corrigeant différentes problématiques observées au fil des ans. On cible notamment la prévention, une prétendue « surindemnisation », les questions de retour au travail, d'assistance médicale, de retrait préventif et de gestion du régime. Ainsi, les modifications suggérées permettraient à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) d'économiser des dizaines de millions de dollars par année.

Plusieurs organisations syndicales, dont la CSN, appuient certaines modifications suggérées aux lois actuelles par la CSST. La totalité de la LSST ne s'applique qu'à 15 % de la main-d'œuvre, principalement à cause des pressions exercées auprès des gouvernements successifs qui n'ont pas su confronter cette droite capitaliste, voulant économiser à tout prix sur le dos des travailleuses et des travailleurs. Nous frappons un mur parce que les entrepreneurs, sous la pensée rigoriste qui veut considérer les lois sociales comme des coûts, plutôt que des mesures réparatrices, refusent une couverture complète de tous les travailleurs. Nous n'aurions pas besoin de modifications à la loi si le gouvernement n'avait pas été influencé par les pressions patronales, guidées par une idéologie productiviste stricte.

Présentement la CSN s'affaire à la rédaction d'un mémoire qui sera présenté lors de la tenue d'une commission parlementaire sur le projet de loi 60 qui devrait se tenir prochainement.

Alain Ouimet, V-P Santé et Sécurité—Unité Générale
et les membres du comité CASS

Texte paru dans le journal L'UNITÉ du CCMM
mai 2012

Juste un mauvais rêve

Imaginez un instant que vous êtes une personne à mobilité restreinte, que vous stationnez au nouveau service valet et que vous désirez jouer au salon Hautes Mises. Après avoir laissé votre véhicule, vous passez deux séries de portes et vous prenez un premier ascenseur pour descendre du niveau P-1 au niveau P-2. Après quelques mètres, vous prenez un deuxième ascenseur pour monter au niveau de la nouvelle entrée unique qui est à quelques dizaines de mètres. De là, vous passez par la droite, vous vous dirigez vers le comptoir Casino Privilèges et vous tournez à gauche. Ne vous rendez pas jusqu'à l'Annexe. Vous devez garder la gauche et descendre la rampe d'accès, toujours vers la gauche et après celle-ci, tournez à gauche (encore!!!) pour prendre un troisième ascenseur afin de passer du niveau A au R-C

Par la suite, suivez la ligne rouge vers la droite pour plusieurs dizaines de mètres et, à cet endroit, prenez un quatrième ascenseur. Après cela, continuez de suivre la ligne rouge, jusqu'au bout du couloir. À ce moment, prenez un cinquième ascenseur et je vous promets que c'est le dernier. Allez au deuxième étage et voilà, vous y êtes presque. Il ne vous reste plus qu'à vous faire ouvrir les portes à votre droite. OUF!

Maintenant, essayez d'imaginer le trajet alors que deux ascenseurs sont en panne. C'est arrivé dans la semaine du 16 avril. Je vous fais grâce d'imaginer comment l'agent de sécurité assigné à l'entrée unique peut donner ces explications à une personne à mobilité réduite ou mal entendante pendant qu'il doit vérifier les pièces d'identité de trois personnes, qu'il doit refuser l'accès à deux autres qui sont en état d'ébriété, qu'une autre veut savoir où se trouvent les tables de poker Texas Hold'em et qu'une dernière veut en savoir plus sur notre offre de restauration. OUF!

Vous croyez que j'exagère? Demandez à tous les agents qui ont travaillé **seul** à la nouvelle entrée pendant la semaine du 16 avril. Vous serez fixé. Quant à moi, j'ai beau essayer d'imaginer pouvoir atteindre les 6 objectifs de l'entreprise qui sont, rappelons-les :

1) améliorer la satisfaction de la clientèle (ISC)
2) nous rendre plus efficient
3) favoriser la mobilisation des employés (IME)
4) soutenir le développement durable
5) augmenter ou maintenir les revenus de l'entreprise
6) soutenir le plan de modernisation.

Tout ceci n'est sûrement qu'un mauvais rêve. Je m'excuse de vous y avoir entrainé

Sylvain Gilbert, agent de sécurité

Vue de l'extérieur de la nouvelle entrée unique

Besoin d'un GPS pour trouver son chemin?

Desjardins
Caisse d'économie
Le Chaînon–Honoré-Mercier

Pour tous les employées et employés du Casino de Montréal

Offre promotionnelle hypothécaire jusqu'au 29 juin 2012

PRÊT À TAUX RÉVISABLE ANNUELLEMENT
5 DANS 1
**Première année, taux à 1,94%
***Années suivantes, réduction de 0,35%

Offre promotionnelle

Certificat cadeau de 500$
Frais de notaire au Québec assumés par la caisse jusqu'à concurrence de1 000$ (sauf pour transfert provenant d'une caisse Desjardins)

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à venir rencontrer Mme Carole Cosquer à tous les jeudis à l'aire de repos des employé(e)s du Casino ou lui téléphoner au 514 598-1931 poste 140.

** Le taux sujet à changement, sans préavis.
*** Le terme est de 5 ans, le taux est révisé annuellement, et vous profitez d'un rabais de taux de 0,35% sur le taux du terme d'un an pour chaque année du terme.

N.B.: À chaque ouverture d'un nouveau compte par un employé syndiqué CSN du casino, la Caisse Le Chaînon versera 15 $ au Camp Vol d'Été Leucan –CSN.

Depuis 1996, la CSN mène une collecte de fonds auprès de ses syndicats affiliés afin de contribuer au financement du Camp Vol d'été Leucan-CSN. L'implication de la CSN dans cette campagne a été telle au fil des ans que le camp s'appelle officiellement le Camp Vol d'été Leucan-CSN depuis 2001.

Ce camp de vacances est un moment privilégié pour accueillir, des quatre coins du Québec, des enfants atteints de cancer, leurs frères et sœurs, leurs parents ainsi que des familles endeuillées. Il permet aux participants de vivre une expérience auprès d'autres personnes vivant la même problématique, de s'amuser, d'échanger et de partager en toute quiétude grâce à la présence d'une équipe médicale qualifiée qui est sur place 24 heures sur 24. Mentionnons que le camp fonctionne grâce à un groupe de bénévoles qui en assurent la réussite à quatre niveaux : médical, technique, massothérapie et animation. Le camp permet aussi le resserrement des liens entre les familles dans un environnement où règnent la joie et l'énergie, et d'offrir un séjour à coût minime aux familles dont l'enfant est atteint.

Chronique son et musique.

Par Alain Gascon, agent de sécurité

Il y a 30 ans, en 1982, petit regard rétro

En 1982, avant les disques compacts, avant internet, avant même que le mot téléchargement existe, la musique de toute sorte explosait. MTV et les vidéo-clips vivaient leurs années d'or.

En 1982, il y avait des disquaires à tous les deux coins de rues. Les pochettes de disques en vinyle coloré attiraient les regards et les achats de disques étaient pour plusieurs, un rituel hebdomadaire. Les albums duraient en moyenne 42 minutes et étaient rarement ennuyants. Les pièces de remplissage pour maximiser le temps du disque (lire cd) n'existait pas.

En 1982, la musique disco mourrait officiellement dans l'imagination populaire et avec l'arrivée d'une nouvelle décennie, la musique populaire se transformait. L'utilisation des synthétiseurs et autres instruments électroniques était de moins en moins perçu comme un affront à la musique, surtout la musique rock. Même un des plus grand groupe rock de l'histoire, **Queen**, sortait cette année-là, l'album controversé **"Hot Space"** et utilisait des "synthés" et une sonorité qui ressemblait a du "dance music" ! Vous vous souvenez de **"Body Langage"!**

L'année 1982, pour les amateurs de musique et acheteurs de disques, a été une année mémorable, car cette année-là, les albums étaient tout simplement excellents. Certains sont devenus les classiques d'aujourd'hui. Voici quelques exemples d'une année mémorable :

Thriller (Michael Jackson). Il fallait vivre dans une autre galaxie pour ne pas entendre les hits d'un des disques les plus vendus de l'histoire.

1999 (Prince). Des "synthés", des rythmes dansants, une vision colorée du futur. Prince et sa musique était amusante et surtout accessible à tous à cette époque.

Kissing to be Clever (Culture Club). Le monde faisait la connaissance de Boy George et personne ne voulait lui faire mal.

Number of the beast (Iron Maiden). Un grand classique du rock lourd, un album essentiel.

Screaming for vengeance (Judas Priest). L'Amérique du Nord était prise d'assaut par les prêtres de Judas, un album parfait en tout point de vue. Essentiel.

H2O (Darryl Hall & John Oates). Des hits un par-dessus l'autre pour ce duo qui a connu ses heures de gloire cette année-là.

Billy Idol (album éponyme). Le chanteur du groupe punk "Gen-X" sortait son premier album solo et reprenait la chanson "White Wedding". Le début de quelque chose de gros.

Branigan (Laura Branigan). Une voix superbe, une femme superbe, des chansons superbes. Laura Branigan a quitté ce monde beaucoup trop tôt, mais sa superbe voix restera à jamais.

.

Suite à la page 12

Chronique son et musique. (suite de la page 10)

Freeze Frame (J. Geils Band). L'exemple parfait d'un disque trop parfait pour qu'il y ait une suite aussi bonne. Dommage! Cet album reste un de mes préférés de cette année-là.

American Fool (John Cougar). Son meilleur album, point! Le clip de "Jack and Diane" était un "blast"!
Combat Rock (The Clash). Le rock alternatif, 20 ans avant que le qualificatif existe.

Peter Gabriel (Peter Gabriel). Les fans de Peter Gabriel étaient aux anges avec son album éponyme.

Cette petite liste d'une douzaine d'albums n'est pas complète, loin de là. Je suis certain, que ceux d'entre vous qui ont connu ces années-là, ont aussi leurs albums préférés. L'idée était de vous parler d'une année importante du point de vue des amateurs de musique. Le monde changeait, la musique aussi, souvent pour le meilleur ou… pour le pire. Regard nostalgique? Pas tant que ça. Ces disques ont tous fait l'objet de rééditions au cours des 30 dernières années et ne disparaitront jamais. Je ne suis pas prêt à dire que la musique était meilleure à cette époque, mais je me pose la question : dans 30 ans, quels seront les classiques de 2012? Poser la question, c'est un peu y répondre. D'ailleurs, au moment d'écrire ces lignes, je me prépare à aller au salon du disque de Montréal, qui a lieu 2 fois par année et qui est organisé par les disquaires du magasin **"Le Beatnick" et du "Aux 33 tours".** Une occasion de rencontrer et d'échanger avec d'autres passionnés non seulement de musique, mais aussi de l'objet d'art qu'est le disque.

Et vous, vous souvenez-vous de 1982, il y a déjà 30 ans…?

BABILLARD

Assemblée générale

Unité Sécurité

Le mois de mai sera un mois chargé pour l'Unité Sécurité. Il y aura une assemblée générale les 15 et 16 mai prochain, au Complexe Multifonctionnelle de la rue Mill. On y traitera entre autre, des dossiers d'actualité de l'Unité Sécurité. L'ordre du jour de cette assemblée sera connu dans les prochains jours et affiché dans les tableaux syndicaux.

Le président Rick Scopoletti, qui a le pouvoir de se dédoubler…, participera du 14 au 18 mai inclusivement au Congrès de la FEESP qui se déroulera à Granby.

Kahnawake dit non

par Stephan Dias, V-p information Resto

«Non veut dire non». Ce slogan utilisé par les opposants au projet de casino a pris tout son sens, samedi le 28 avril dernier, puisque, pour une troisième fois en 18 ans, les résidents autochtones de Kahnawake ont répondu non à un référendum pour un projet de casino sur leur territoire. Le «non» l'a emporté par la faible marge de 24 voix, soit 846 pour le non et 822 pour le oui. L'officier électoral Michael Sky a dévoilé les résultats du référendum devant une vingtaine de personnes qui attendaient impatiemment

Les autochtones admissibles au scrutin ont donc répondu à 50,72 % contre un projet de casino sur le territoire de la réserve de Kahnawake. Lors des deux derniers référendums, en 1994 et en 2003, le non l'avait remporté respectivement à 51 % et 53 %. Devant des résultats aussi serrés, Michael Sky a affirmé que le vote a été compté trois fois.

Dès l'annonce de la victoire du non, par 24 voix, les gens présents ont manifesté bruyamment leur satisfaction. Le grand chef de Kahnawake, Michael Delisle, n'était évidemment pas du même avis. Il s'est dit déçu du résultat Même s'il imaginait que le score serait serré, il souhaitait ardemment que le «oui» obtienne une victoire sans équivoque. Le chef a d'ailleurs confirmé que le projet était donc complètement stoppé et que le conseil n'irait pas de l'avant.

Il avait bon espoir que cette fois-ci sa population embarque dans le projet puisque le casino aurait appartenu à 100 % à la communauté mohawk. Actuellement, 96 % du budget annuel de la réserve, d'environ 44 millions $, provient des gouvernements du Canada et du Québec. Ces subventions déclinent d'année en année, faisait valoir M. Delisle. Le projet de casino visait à générer rapidement des revenus pour la communauté autochtone. «Nous devrons trouver une alternative pour augmenter nos finances», a indiqué Michael Delisle.

Kyle Diabo, un des plus farouches opposants qui avait remis une pétition la semaine dernière espérant reporter le vote, est fort heureux du résultat. Il se réjouit que la population ait choisi une autre option qu'un casino pour l'avenir économique de la communauté. Il rejoint ainsi les opposants qui avaient organisé des manifestations dans les jours précédant le référendum.

OUF!

C'est certainement un soupir de soulagement qu'ont poussé les directions de la Société des Casinos et celle du Casino de Montréal lorsque la nouvelle fut connue. Tout le monde est parfaitement au courant que l'arrivée d'un casino à Kahnawake aurait porté un dur coup au rendement du Casino de Montréal. Les habitants Kahnawake ne veulent pas d'un casino sur leur territoire, car ils ont déjà trois salons de poker, le Snake's Poker Club, le Playgound Poker Club et le tout nouveau Stardust Poker Mansion qui a ouvert ses portes le 27 avril. Mais j'ai l'impression que ce n'est que partie remise et que les Mohawks trouveront bien un moyen de revenir à la charge. L'écart est trop mince entre les deux clans pour que les tenants du «oui» abandonnent si facilement leur projet. Souhaitons-nous que cet épisode se produise le plus tard possible. (Source Canoe.ca)

DÉTENTE

LA BIAGUE DU MOIS

Le bûcheron et le grand chef indien
Un bûcheron décide de se préparer pour l'hiver et coupe du bois. Soucieux de savoir si il en a coupé assez il décide d'aller voir un grand chef indien. L'homme lui demande :

Grand chef est ce que cette hiver sera rude ?
Le grand chef indien lui répond d'une voie grave :
- Oui hiver froid, très froid.

Le bûcheron coupe et recoupe du bois et retourne voir le grand chef indien et lui repose encore une fois la même question, et il lui répond :
- Oui hiver froid, très très froid.
Le bûcheron lui demande alors :
- Mais comment vous faites pour savoir à l'avance que l'hiver sera froid.
Le grand chef indien lui répond :
- Quand homme blanc couper beaucoup de bois, hiver froid, très froid !!!

2	1		8					
5			2	9	1	4		8
3					5			
					9			
1	3						7	4
			3					
			7					6
7		6	5	8	4			3
					3		4	2

Grille difficile n°16375 - © Planete-sudoku.com

C'EST TERMINÉ!

J'étais là, il y a 18 ans, lors de l'ouverture de ces portes ! Le 5 avril 2012, c'est moi qui a eu l'honneur de les fermées et de les barrées à jamais. Il s'en est passé des choses à cet endroit en 18 ans! Adios, accès R.C !!! (Alain Gascon, agent de sécurité)

LES PENSÉES DU MOIS

Couper les cheveux en quatre est le passe-temps favori des chauves de l'esprit.
Robert Escarpit

"Il vaut mieux aller plus loin avec quelqu'un que nulle part avec tout le monde"
Pierre Bourgault

"Le comble de l'optimisme, c'est de rentrer dans un grand restaurant et compter sur la perle qu'on trouvera dans une huître pour payer la note. "
Tristan Bernard

L'actualité en images

Plus d'un demi-million en pub pour son budget mais toujours pas d'argent pour les étudiants...

Sans commentaire

Jean-Guy Moreau 1943 - 2012

Imitateur hors pair, humoriste, auteur, chanteur et musicien, Jean Guy Moreau a consacré sa vie à la scène québécoise où il a charmé, fait rire et ému de milliers de spectateurs en parodiant les traits de dizaines de personnalités dont les plus célèbres, René Lévesque et Jean Drapeau. Mais lui est toujours demeuré inimitable.

Cité hors contexte ou non, Michael Ignatieff prédit que le Québec sera un jour souverain. Il affirme que le Québec et le Canada sont presque déjà comme deux pays distincts.

En attendant, Stephen Harper continue de couvrir les bavures de ses ministres.

Depuis l'élection de Thomas Mulcair à la tête du parti, le NPD a rejoint le PC dans les sondages.

Les ex-employés d'AVEOS poursuivent la lutte pour faire respecter leurs droits

Vendre le Québec aux étrangers pour un plat de lentille ou mettre sur pied un plan de développement en respectant les intérêts de notre société?

Line, règle-moi ce petit problème sinon…

Ne t'en fais pas Jean, je vais les casser ces petits maudits rebelles.

Invitation à un tournoi de pêche

avec la participation du seescq-csn

Pourvoirie Guy Mayer

30 juin 2012

50, 67ème avenue
St-Paul l'île aux noix
(450) 291-5329

Arrivée entre 6h30 et 7h00, pesée à 14h30 **sans faute**

1er et 2ème prix pour le plus gros brochet ou doré

3ième prix le plus gros achigan

4ème prix pour la plus grosse perchaude

5ème prix pour toutes autres catégories de poissons

Inscription : 25.00$ par personne

EMBARCATION : il faut réserver et payer à l'avance au local de la CSN

Location de chaloupe à rames : 25.00$/ Embarcation

Location de chaloupe à moteur : 65.00$/ Embarcation

Si vous avez votre propre embarcation, descente 15.00$ (stationnement inclus)

Payer en argent comptant ou par chèque libellé au nom seescq Unité Générale

si possible amener votre ceinture de sauvetage

PERMIS DE PÊCHE OBLIGATOIRE

PERMIS DE PLAISANCIER OBLIGATOIRE
Voir Site internet : www.securitenautique.qc.ca

B.B.Q. sur place après la journée de pêche

Date limite d'inscription et paiement le jeudi 21 juin 2012
Plusieurs prix de présence pour les participants
Personnes responsables voir : Pierre Marcotte et Patrick Charron (ent. Ménager, travaux lourd)
Personne responsable au syndicat : Luc Gosselin ou Diane Chatelain tél : 514-395-2299

Comité Jeunes

5 à 7 : Un printemps érable

Lundi le 28 mai 2012
17h30 à 21h00

Ce printemps, le visage du Québec a changé. Nous, les jeunes, avons décidé de nous tenir ensemble et debout pour contester bien plus qu'une hausse des frais de scolarité, mais plutôt les problèmes sociopolitiques du système.

Maintenant que nous avons appris à nous unir, qu'allons-nous faire avec cette nouvelle solidarité? Serons-nous capable de passer de la contestation à l'action permettant l'instauration de solutions? Pouvons-nous la transposer dans notre milieu de travail pour améliorer notre situation? Que pouvons-nous attendre de tous ces Y et C qui sont maintenant très éveillés?

C'est donc un rendez-vous au :
Yer'Mad Bistro Bar
901 boul. de Maisonneuve est
(à deux pas de l'UQAM)

(Les membres des trois unités CSN sont invités à cette rencontre.)

BABILLARD

Assemblée générale

Unité Générale
Date : mai 2012
Lieu : Complexe Mill – salle I

L'ordre du jour de cette réunion sera disponible sous peu. Nous vous invitons à consulter les tableaux syndicaux, notre site internet et surtout vos délégués afin d'obtenir de plus amples informations. Vous pourrez entre autre prendre connaissance d'un premier bilan de la négociation de notre convention collective.

SEESCQ – CSN

1 avenue du Casino
bureau QRCA3
Montréal, Québec
H3C 4W7

Téléphone Resto:
(514) 395-0214
sescq.resto@videotron.ca

Téléphone Unité Générale:
(514) 395-2299
sescq.unitegenerale@videotron.ca

Téléphone Sécurité
(514) 993-6586
tresorier@live.ca

Télécopie : (514) 395-2248

Réseau d'Entraide
(514) 302-2036

Notre site Internet www.sescq.qc.ca

13 mai 2012
Bonne Fête Des Mères